



C. F. T. C.
FÉDÉRATION
MÉTALLURGIE

BULLETIN DU MILITANT

5. RUE MAYRAN. PARIS-9^e - TÉL. : TRUDAINE 14-50 - C. C. P. PARIS 537-50

B.M. : 11/61

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
- EDITORIAL	
• A toi Militant	3 - 4
- ORGANISATION	
• Fin 1961 - Début 1962	2
• Es-tu parmi ceux-là ?	2
• Le militant et la Campagne Nationale de Recru- tement, de Propagande	5 - 6
• Deux dates de Sessions de Formation	16
- SITUATION GENERALE	
• L'Union nécessaire de tous les Démocrates contre la montée du fascisme	7 - 8
• Informations Professionnelles	9 - 10
• Action revendicative Confédérale	11 - 12
• Le IVème Plan et notre Fédération	13 - 16
- UNITE UNITE.....	
• Congrès F.S.M. - Moscou Décembre 1961	17 - 18
• Congrès Confédéral F.O. du 22/25 Novembre 1961 .	19 - 20
- RAISONS D'ETRE ET D'AGIR	
• Le Militant	21 - 22

Polycopié : 5 rue Mayran PARIS 9^e

Le Gérant : Jean LANNES

BI-MENSUEL - DECEMBRE 1961 - N° 124

FIN 1961 DEBUT 1962

A) FAIRE RENTRER LES RETARDS DES COTISATIONS 1961

C'est important pour la section, le syndicat, la Fédération et la Confédération, car un retard de 100 timbres dans 100 sections, cela se cumule et représente : 10.000 cotisations !!!!

C'est important pour les travailleurs : la nouvelle année risque de se cumuler avec l'ancienne pour les dépenses qui seront demandées.

B) EFFECTUER LE PLACEMENT DES CARTES 1962

Le trésorier a beaucoup de travail pour préparer les cartes nouvelles. Il conviendra que chaque collecteur s'organise avec le trésorier pour recevoir les cartes en temps voulu.

Prévoir les contacts avec les adhérents, pour placer les cartes nouvelles, voilà une autre tâche de chaque collecteur.

C) SE SOUCIER DU TIMBRE SPECIAL DE 1 NF.

Les adhérents poseront des questions sur la case imprimée sur la carte 1962. Chaque collecteur devra être capable de répondre, d'expliquer l'effort confédéral qui agrandit ses immeubles, et moyens de travail. Cet agrandissement est lié à la multiplication des adhérents et à l'augmentation des tâches du syndicalisme.

La liaison entre chaque collecteur et la section ou le syndicat doit être très étroite afin de mettre au point les moyens pratiques destinés à recouvrir 1 NF et provoquer ainsi la participation des adhérents et sympathisants à l'équipement confédéral.

??
?
?
? ES - TU PARMI CEUX - LA ? ?
?
?
? dont l'abonnement au "Bulletin du Militant" arrive ?
? à échéance en Décembre ?
?
?
? Si OUI, et si ton REABONNEMENT ne nous a PAS ?
? ETE ADRESSE ces derniers jours, LIS ATTENTIVEMENT ?
? les directives contenues dans la note à en-tête ?
? annexée au B.M. de tous ceux dont l'abonnement se ?
? termine avec ce numéro et ADRESSE-NOUS de toute ?
? URGENCE ton réabonnement. ?
??

A TOI MILITANT

Nous t'adressons cette lettre, à toi, Militant d'entreprise, pour te féliciter du travail que tu effectues quotidiennement au sein de notre Organisation, et pour attirer, une fois de plus, ton attention sur la Campagne Nationale de Recrutement et de Propagande que ta Fédération désire réaliser de Décembre à Février.

Nous savons que, tout au long de l'année qui s'achève, tu n'as pas ménagé ta peine, ton temps, tes loisirs, ton argent et ton intelligence au service des Travailleurs par l'intermédiaire de l'Organisation syndicale à laquelle tu crois, et nous t'en félicitons.

Nous savons aussi que tu es conscient des efforts restant à faire et que nous devons accomplir ensemble.

L'un de ces efforts essentiels consiste à tout mettre en œuvre pour renforcer notre syndicalisme en augmentant ses adhérents. Une progression de nos effectifs est indispensable à une action plus résolue, plus ferme et surtout plus efficace.

!LE RECRUTEMENT : UNE IMPERIEUSE NECESSITE !

Outre un souci permanent du recrutement, il est nécessaire que toutes nos organisations se livrent de temps à autre à une vaste Campagne de Recrutement susceptible de créer un choc favorable à l'adhésion simultanée de nombreux sympathisants.

Tu seras d'accord avec nous pour reconnaître la nécessité d'avoir toujours présent à l'esprit le nombre de voix obtenues aux élections professionnelles dans l'entreprise, l'atelier ou le bureau, et le nombre de cartes syndicales placées.

Tu conviendras aussi avec nous que si tous les sympathisants ne peuvent être syndiqués, un bon nombre parmi eux sont susceptibles d'adhérer dans la mesure où nous leur ferons découvrir le sérieux de notre syndicalisme, et intensifierons nos efforts de recrutement.

L'action que tu mènes, les résultats obtenus à tous les échelons du mouvement, tant au plan interprofessionnel que professionnel, sont insuffisamment exploités par nous; alors qu'ils sont susceptibles d'aider à la prise de conscience syndicale d'un plus grand nombre de travailleurs.

!LE SENS DE L'ADHESION !

A chacun de nous, par conséquent à toi, Camarade Militant, de faire comprendre aux sympathisants, aux pessimistes et aux hésitants, le sens de l'adhésion syndicale.

La prise d'une carte syndicale est bien autre chose que la réception d'un morceau de papier donnant le titre de syndiqué.

4)

L'adhésion à une organisation syndicale, et à la C.F.T.C. en particulier, donne à la fois au syndicalisme son indépendance et son efficacité. Elle est aussi, et c'est non moins important, le véritable point de départ d'une authentique prise de conscience ouvrière, d'une effective solidarité et d'une réelle promotion humaine.

! 15 % EN 1962 !

L'objectif fédéral 1962, soit 15% d'augmentation des effectifs est parfaitement réalisable si chaque militant, chaque collecteur est convaincu de la nécessité du recrutement.

Cet objectif sera atteint, si, en moyenne, un sympathisant sur 4 ou 5 devient un adhérent. Ce n'est donc pas impossible.

! UNE EXIGENCE CERTAINE !

Nous avons conscience de notre exigence et des difficultés que tu devras affronter, d'autant plus que le prix du timbre métallurgie et celui de la carte confédérale sont majorés.

Ta Fédération, consciente de ces réalités, a fait de très sérieux efforts pour que cette Campagne de recrutement et de propagande se déroule dans les meilleures conditions possibles, en mettant à ta disposition divers outils de travail susceptibles de t'aider.

! COURAGE ET CONFIANCE !

Malgré les difficultés et les incompréhensions que tu rencontreras, ne te décourage pas. Pense à tous ces salariés qui, grâce au syndicalisme, ont amélioré leur situation matérielle et morale et sont devenus des hommes plus libres et plus responsables.

Pense aussi que tu n'es pas seul, que les nombreux militants pensent comme toi, agissent comme toi, luttent comme toi, et qu'avec toi ils forment de solides équipes à tous les échelons du mouvement.

Chacun à notre place, nous saurons continuer de développer ce puissant moyen d'action et d'éducation qu'est le syndicalisme ouvrier.

A toi, cher Ami, de convaincre, de persuader, de mettre dans le coup, d'agir avec méthode, pour que plus nombreux soient les travailleurs comprenant que les syndicats, et la C.F.T.C. en particulier, restent les seuls moyens de défense qui conservent une efficacité.

Militant, quelle que soit ton entreprise et ta responsabilité, ton rôle est irremplaçable. Pour 15% de plus de nos effectifs en 1962, nous comptons sur toi et t'assurons de notre confiance et de notre amitié.

Très fraternellement à toi.

BON COURAGE, et BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

Jean MAIRE

LE MILITANT ET LA CAMPAGNE NATIONALE

- DE RECRUTEMENT
- DE PROPAGANDE

LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT- OBJECTIF N° 1 en DECEMBRE et JANVIER

- Les précédents Bulletins du Militant vous ont alerté sur la Campagne Nationale que mène l'ensemble de la C.F.T.C. Métaux durant les mois de Décembre et Janvier.
- Vos responsables de syndicats ont reçu, notamment dans un bulletin spécial toutes les précisions et consignes sur cette campagne.

Parce que la démocratie syndicale l'exige,

Parce que les efforts d'organisation sont indispensables,

- vous avez dû discuter au sein de la section, en réunions de militants, de cette campagne.
- vous avez dû, en équipe, examiner comment elle doit se mener dans l'usine, dans les divers ateliers et services.
- vous avez dû établir votre plan de recrutement et de propagande, et fixer des objectifs précis.

§ TOUT CELA DEVAIT ÊTRE FAIT : QU'EN EST-IL ?

§ SI RIEN N'A ETE FAIT, CHAQUE MILITANT DOIT INSISTER AUPRES DES RESPONSABLES DE SA SECTION POUR QUE, SANS ATTENDRE, LA CAMPAGNE SE LANCE,

LES 15 % DE NOUVEAUXADHÉRENTS DOIVENT ÊTRE ATTEINTS

- Accroître nos effectifs de 15 % n'est pas une utopie. Dans l'année écoulée nombreuses sont les sections qui ont atteint et même dépassé cette progression.
- Qu'est-ce que réaliser 15 adhérents en plus pour une section qui en a déjà 100 ?
- Est-ce impossible d'accroître de 1 ou 2 adhérents notre équipe de collectage qui en comporte 5 ou 6 ?

NON, mais il FAUT Y CROIRE et le VOULOIR pour

FAIRE de NOUVEAUX SYNDIQUES.

/...

Quelques moyens au niveau de l'atelier ou du service

- Repérage des sympathisants
de ceux qui votent C.F.T.C.
de ceux qui utilisent les "services" du délégué CFTC
- Prise en charge de ces sympathisants par les adhérents
- Discussions, conversations plus particulièrement orientées vers l'adhésion
- Bulletin de la section, tract, "Voix des Métaux" qu'on passe et qu'on discute
- "Syndicalisme Magazine" dont on organise la diffusion à l'intérieur de l'usine ou aux sorties
- Veiller à ce que le panneau d'affichage exprime de la propagande C.F.T.C.
- A l'occasion d'une action, d'une revendication, parler du syndicalisme, de la place de la C.F.T.C. dans le mouvement ouvrier et passer un bulletin d'adhésion.

-:-

MILITANTS C.F.T.C.-METAUX, cet effort de recrutement est possible. Vous l'aviez déjà réalisé, vous pouvez le poursuivre.

Vous savez que la politique de recrutement nécessite l'initiative, l'audace aussi.

Attendre qu'un "gars vienne de lui-même" n'est pas souvent la formule valable. S'il est vrai que l'adhésion est le geste d'un homme libre, l'expression d'une position réfléchie, le rôle du militant est d'aider à la réflexion, de savoir susciter ce geste qu'est l'adhésion.

XX A L'OEUVRE DONC, AVEC ENERGIE, POUR UN RENFORCEMENT
XX DE NOTRE C.F.T.C.-METAUX.
XX
XX CELA DEPEND DE CHACUN DE NOUS.

ENVYEZ A LA FEDERATION
VOS FAITS,
VOS EXPERIENCES ET REALISATIONS
AU SUJET DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

L'UNION NECESSAIRE DE TOUS LES DEMOCRATES CONTRE LA MONTEE DU FASCISME

L'éventualité de négociations officielles entre le G.P.R.A. et le Gouvernement français a suffit à ameuter les partisans de l'Algérie Française. L'atmosphère est à la crise : Décembre 61 nous rappelle la veille du 13 mai 1958. Le pouvoir affaibli, miné de l'intérieur, pourra-t-il imposer la négociation, assurer son succès, conclure la Paix ?

L'enjeu de la bataille est immense : pour continuer la guerre d'Algérie, pour maintenir ce qu'ils appellent l'Algérie Française, les colonialistes et les fascistes de l'O.A.S. n'hésiteront pas à imposer leur dictature en France même.

En Métropole, l'O.A.S. accroît sa pression sur la Haute administration, le patronat, l'armée, multiplie les rackets et les attentats au plastic, dans le but évident d'intimider la nation, de briser ses réflexes démocratiques ...

- A Lille, le lieutenant Bernard, du 43e régiment d'infanterie trahit et s'enfuit avec ceux là mêmes qui se sont emparés des armes de sa section.
- A trois reprises le drapeau de l'O.A.S. a flotté sur l'Hôtel de Ville de Paris.
- Le plastiquage de l'antenne de France II et France III laisse supposer la présence d'un émetteur clandestin susceptible de couvrir la région parisienne.
- l'U.N.E.F. a été plastiquée ; importants dégâts matériels.
- A Oran un officier d'Etat Major, le Lieutenant colonel Ranson, a été assassiné dans son lit par l'O.A.S.

Cependant une poignée d'agitateurs et de terroristes ne constituerait pas une menace bien importante s'ils ne bénéficiaient pas de l'attentisme, voire de complaisances au sein même du Gouvernement.

Cependant, l'action directe de l'O.A.S. ne constitue pas le seul danger que nous avons à affronter, "l'opération séduction" pourrait, sous le couvert de l'Union Nationale, s'efforcer de renverser le régime et de le remplacer par une coalition de forces qui, sous le couvert du renouveau de la démocratie et du parlementarisme, pactiserait avec certains responsables de l'O.A.S., continuerait la guerre, ou du moins s'efforcerait de garantir une éventuelle partition de l'Algérie.

Cette tactique est celle qu'emploie l'ex Général Salan, en multipliant ses appels aux parlementaires, aux élus municipaux, aux évêques. Récemment le général Féal, devenu le général Felon, écrivit à Guy Mollet pour désapprouver l'assassinat du socialiste Levy survenu à Alger.

"Je viens de prendre des décisions énergiques, écrit Salan, à l'égard de l'Algérie aussi bien que de la Métropole, en ordonnant à tous les organismes qui n'obéissent pas d'arrêter immédiatement et définitivement toute action personnelle de quelque nature qu'elle soit visant le monde de la politique et de la presse."

Que penser par ailleurs de la rentrée politique discrète de Vincent Auriol ? Aurait-il pris contact avec de nombreuses personnalités de "gauche", et de droite, y compris Pinay et le Maréchal Juin ? Que pense-t-il de l'O.A.S. ?

° °

La seule riposte sérieuse est le fait des démocrates de ce pays, notamment des syndicats. Ainsi, le 11 décembre 1961, en appelant parallèlement les travailleurs à un arrêt national du travail de 15 minutes pour le 19 décembre à 11 heures et en souhaitant d'autre part "que toutes les Françaises et les Français où qu'ils soient s'associent à cette manifestation à la même heure et pour le même temps", les organisations syndicales C.F.T.C., C.G.T., F.E.N., U.N.E.F. ont pris leurs responsabilités en s'efforçant de susciter à travers le pays un large mouvement de mobilisation de l'opinion publique contre l'O.A.S. et pour la paix en Algérie par la négociation.

° °

La situation politique s'organise aujourd'hui autour de trois pôles essentiels:

- l'O.A.S. et la conjonction d'éléments ultras, dont le but est d'instaurer en France une dictature fasciste.
- Un Rassemblement de forces hétérogènes inquiétant, si l'on prend en considération la volonté de certains de ces éléments d'escamoter la vie politique qui s'annonce, fut-ce au prix d'un abandon d'exigences fondamentales sur la Démocratie et parfois d'un accord tacite avec les pires ennemis de la République.
- Les forces vives de ce pays, décidées à imposer la négociation et la paix, à lutter contre la montée du fascisme, dont les syndicats constituent le noyau essentiel.

Que faire ?

Cette situation dramatique nous conduit à l'unité d'action. L'anti-communisme, s'il nous conduisait à refuser systématiquement de participer à tout rassemblement, à toute coalition où serait présent le Parti Communiste, ferait inmanquablement le jeu du fascisme. C'est pourquoi l'union de toutes les forces syndicales et démocratiques est plus que jamais nécessaire, et dans le même temps nous devons nous efforcer de ne pas laisser le Parti Communiste et ses organisations satellites diriger la lutte contre le fascisme.

Aujourd'hui le Parti Communiste s'efforce en effet de contrôler l'action commune, durcit ses prises de position et son action. À la thèse ancienne de la lutte contre le fascisme à travers les organisations de masse comme la C.G.T. ou le Mouvement de la Paix, a succédé celle du front unique dirigé par le Parti Communiste. Le tournant date d'avril 1960. Le 26 octobre 1960 le P.C. a refusé d'apparaître comme la force d'appui d'une initiative qu'il n'avait pas prise. Le 11 décembre 1961, le P.C. s'est efforcé de se présenter comme étant à l'origine de l'initiative strictement syndicale contre l'O.A.S. et pour la paix négociée en Algérie.

L'unité d'action, aujourd'hui nécessaire sur des problèmes politiques, nous impose par conséquent un surcroit de vigilance à l'égard de nos partenaires communistes. Il est plus que jamais nécessaire de renforcer les sections syndicales d'entreprise, de développer l'organisation et d'expliquer clairement nos positions aux travailleurs. À ces conditions nous n'aurons rien à redouter de l'unité d'action.

La bataille qui s'engage est d'une importance capitale, la victoire du fascisme serait la fin de la Démocratie et du Syndicalisme tel que nous le concevons, nous n'avons pas le droit de la perdre.

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

SMIG

<u>Zône</u>	<u>Taux du SMIG</u>	<u>Zône</u>	<u>Taux du SMIG</u>
0	168,65	4,44	161,15
0,44	167,90	5,33	159,65
2,22	164,90	5,78	158,90
3,11	163,40	6,67	157,40
3,56	162,65	7,56	155,90
		8	155,15

Le nouvel indice de référence des 179 articles est fixé à 126,41. Le nouveau seuil de déclenchement est 126,41 + 2% = 128,94. Si l'indice dépasse ce chiffre durant deux mois consécutifs, le SMIG devra être revalorisé.

Rappelons que la C.F.T.C. exige la suppression des zônes de salaires et demande qu'une nouvelle conception du SMIG soit définie.

RETRAITES COMPLEMENTAIRES

Une des plus importantes conquêtes sociales de l'après-guerre titre " Syndicalisme " du 16.12.61.

L'accord du 8 Décembre touche 2 à 2 millions et demi de salariés, avec les 5 millions et demi de travailleurs déjà garantis, ce sont 8 millions de travailleurs qui sont maintenant couverts par un régime de retraites.

Les signataires sont la C.F.T.C. (qui, seule avait officiellement saisi le C.N.P.F. le 18 Octobre 1961), F.O. et le C.N.P.F.

La C.G.T. avait également sollicité le C.N.P.F. pour discuter mais au moment où les pourparlers allaient aboutir, la C.G.T. n'avait pas informé ni C.F.T.C. ni F.O. de sa demande.

L'accord prévoit également

- la demande d'extension de cet accord au Ministère du Travail
- la création d'un organisme chargé d'assurer la coordination et la compensation des régimes de retraites existants.

SECURITE SOCIALE ET ALLOCATIONS FAMILIALES

Le plafond mensuel des cotisations S.S. et A.F. passe de 700NF à 800 NF à compter du 1er Janvier 1962.

/...

E M P L O I

La situation de l'emploi est caractérisée par le plein emploi avec tendance à une pénurie de main d'œuvre qualifiée notamment dans les métaux.

Le nombre de chômeurs totaux secourus diminue, et au cours des 9 premiers mois de 1961, 55.958 travailleurs étrangers permanents ont été placés contre 35.864 en 1960 (pour les métaux, 9.500 contre 6.300)

Rappelons que nous avons à créer de 1961 à 1965 près d'un million d'emplois non agricoles (travaux du IVème Plan)

S A L A I R E S

Divers accords viennent d'être signés : Bayonne 180/263, V.P. 246; Bordeaux 180/261, V.P. 248, un accord de salaires pour les mensuels de Béthune; des discussions sont en cours ou vont s'ouvrir dans d'autres secteurs, région parisienne notamment.

Des augmentations de salaires réels ont également été acquis ces dernières semaines -(Nantes Charpente Métallique, Cherbourg : Simon...)

POLITIQUE FEDERALE

Celle-ci avait été reprécisée lors du Bureau Fédéral de Septembre

A) SALAIRES

- 1°) pour les "horaires" : redonner aux barèmes de salaires une signification; tendre à un salaire au temps déjà réalisé dans certaines entreprises; dans un premier stade, lutter pour des taux de base atteignant 85 % du salaire effectif ceci par l'incorporation d'une part des primes et bonis.
- 2°) pour les "mensuels" : tendre à une valeur de point la plus élevée possible, notamment par la suppression au maximum des compléments ou points personnels dûs à la seule initiative patronale.

Nos Organisations doivent réclamer :

- des accords de salaires par "branches"
- un salaire au temps et, dans un premier stade, une intégration d'une part des primes et bonis
- des discussions sur les "réels"
- la réduction des échelons à l'intérieur de chaque catégorie.

B) CONGES PAYES

- Il faut poser et reposer la " 4ème semaine "

C) CONGE - EDUCATION

- Cette revendication doit avancer, notamment par le canal du C.E.

ACTION REVENDICATIVE CONFÉDÉRALE

RESOLUTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU CONSEIL CONFÉDÉRAL

Le Conseil Confédéral de la C.F.T.C. au cours de sa session du 14 au 16 Décembre, a fait le point de la situation économique et sociale à travers l'action revendicative de ces dernières semaines.

/ SUR LES SALAIRES /

Le Conseil Confédéral considère que l'action syndicale a permis de dépasser le taux de 4% imposé ou recommandé par le Gouvernement sans pour cela, contrairement aux affirmations gouvernementales, gêner en quoi que ce soit l'expansion économique.

Constate que l'action résolue des Organisations syndicales et des Travailleurs des secteurs public et nationalisé a donné de premiers résultats qui, tout en étant insuffisants, doivent être complétés à la suite des discussions que le Gouvernement a été contraint d'accepter.

S'insurge contre l'éstatisation de fait des entreprises nationalisées, le Gouvernement fixant unilatéralement le taux des investissements, les tarifs et les salaires de ces entreprises.

S'élève contre les déclarations du Chef du Gouvernement affirmant que l'expansion économique a profité à tous, alors que le SMIG n'est relevé qu'en fonction de l'échelle mobile, que subsiste la discrimination dont sont victimes les salariés agricoles et que restent précaires les conditions d'existence des vieux travailleurs et des familles.

Rappelle que "la politique nationale des salaires" du Gouvernement est inacceptable dans un régime où les autres revenus ne sont pas contrôlés et où les profits capitalistes s'étalent scandaleusement.

/ SUR LES PRESTATIONS SOCIALES /

Le Conseil Confédéral, prenant acte des décisions gouvernementales en matière de prestations familiales,

Souligne qu'elles ne combinent pas le décalage entre les prestations familiales et les salaires et laissent posé le problème d'une allocation de choix pour la mère désirant se consacrer à son foyer.

Sur le financement de la Sécurité Sociale, le Conseil dénonce les méthodes de travail du Gouvernement qui prend des décisions sans aucune discussion avec les Organisations syndicales.

Il réaffirme sa volonté de voir maintenir le principe de l'élection des Administrateurs des Caisses, et demande que la date du scrutin soit fixée dans les meilleurs délais.

SUR LE DROIT SYNDICAL

Devant la recrudescence des licenciements de délégués et des atteintes au droit syndical dans les entreprises, le Conseil Confédéral,

Condamne l'attitude du Patronat qui, en riposte aux actions revendicatives menées dans les entreprises privées ou nationalisées, sanctionne les délégués au mépris du droit syndical,

Demande au Ministère du Travail ainsi qu'aux Inspecteurs du Travail d'adopter des positions fermes quant à la défense de ce droit.

SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET LE IVème PLAN

Précisant que la C.F.T.C. n'a pas approuvé le IVème Plan et ne le cautionne donc pas, confirmant les réserves réaffirmées lors du débat sur le projet d'avis du Conseil Economique, le Conseil Confédéral

Estime que ni les moyens envisagés ni les mesures mises en oeuvre ne sont de nature à assurer l'expansion économique dans une relative stabilité des prix.

Demande

- une relance de la consommation par l'amélioration des salaires et des prestations sociales
- des interventions publiques dans les régions ou branches en difficulté
- la lutte contre la hausse des prix par l'encouragement des initiatives propres à réduire les coûts de distribution et par un recours éventuel au blocage des marges commerciales
- la répression rigoureuse des spéculations sur les terrains à bâtir qui mettent en danger le développement économique et le progrès social.

SUR LES REGIMES D'ASSURANCE CHOMAGEET DE RETRAITES COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Confédéral se félicite des résultats obtenus par les discussions de ces dernières semaines,

Précise à ce sujet que la C.F.T.C. fut la seule organisation à présenter un projet de révision de la convention de l'U.N.E.D.I.C. et à demander au C.N.P.F. la généralisation des retraites complémentaires.

Insiste particulièrement sur la portée considérable de la convention signée le 8 Décembre qui, non seulement apporte une retraite complémentaire à plus de 2 millions de travailleurs non encore couverts, mais assure également pour leur ensemble, par la mise en place d'un système de compensation, la garantie effective de leurs prestations pour l'avenir.

=====

LE IV^{ÈME} PLAN ET NOTRE FÉDÉRATION.

Dans les derniers numéros de la "Voix des Métaux", le point a été fait sur les travaux du IVème Plan, et notamment un résumé sur notre attitude dans les Commissions de Modernisation où la C.F.T.C. est représentée - Commission de la Sidérurgie (L. ZILLIOX)

- Commission des Industries de Transformation (A.SOULAT)

Pour permettre à chaque militant de posséder le maximum d'informations sur cette question du IVème Plan, nous détaillerons dans plusieurs numéros du B.M. tant les positions exprimées que les objectifs tracés par le IVème Plan pour ces secteurs industriels.

Nous vous donnons tout d'abord de larges extraits de la lettre envoyée au Président de la Commission des Industries de Transformation et au Commissariat au Plan précisant notre position.

! POSITION DE LA C.F.T.C. CONCERNANT LES TRAVAUX DE LA COMMISSION !
! DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (Section Industries Mécani- !
! ques et Electriques) DU IV^{ÈME} PLAN !

A la fin des travaux de la Commission des Industries de Transformation du IVème Plan, le représentant C.F.T.C. dans la Commission (section Industries Mécaniques et Electriques) a jugé indispensable d'exprimer par écrit ses positions et observations concernant les travaux de la Commission complétant en cela, et faisant la synthèse sans revenir sur les détails, des observations faites au niveau des Groupes de Travail par les représentants C.F.T.C.

1°) COMPOSITION DE LA COMMISSION ET DES GROUPES DE TRAVAIL

Tout d'abord, nous nous devons de souligner la part insignifiante qui est réservée aux Organisations syndicales de salariés.

En effet, pour les 67 membres de la Commission (sans compter les membres de droit de diverses administrations) la répartition est la suivante : 53 représentants du patronat, 8 syndicalistes et 6 représentants du Ministère de l'Industrie et du Plan.

Dans les Groupes de Travail, la proportion est du même ordre, car si dans chacun de nos groupes, 4 syndicalistes sont désignés, les représentants patronaux sont fréquemment 12 ou 15.

Notre Organisation C.F.T.C. qui a fait le maximum pour être représentée valablement, tant au niveau de la Commission que des Groupes, estime que dans une Commission qui ne devrait pas excéder 50 personnes au total - pour permettre des conditions de discussion à peu près normales - la représentation syndicale des salariés doit être aussi importante que la représentation patronale.

Au niveau des Groupes de Travail, il doit en être de même.

/...

14) / ...

2°) CHAMP D'ACTION

Suite aux demandes déjà formulées, nous estimons que la Commission des Industries de Transformation devrait couvrir également les secteurs Construction Navale et Construction Aéronautique. L'argument que ces deux secteurs ne sont pas dépendants des deux directions du Ministère de l'Industrie représentées à la Commission ne peut nous satisfaire. Il n'est pas logique que ces deux industries soient bloquées avec la Commission des Transports, le matériel ferroviaire et les véhicules automobiles, également matériel de transports, sont dépendants de notre Commission.

3°) METHODES DE TRAVAIL

Les méthodes de travail, tant de la Commission que des Groupes, ont été marquées par la dominante numérique patronale. Aussi, malgré leurs efforts, nos représentants eurent vite conscience de la condition de mineurs qui fut la leur.

Citons quelques faits :

- Dans plusieurs cas, nos convocations de membres de groupes ou convocations, arrivées après la réunion
- Ordre du jour de réunion, documents à discuter et projets, envoyés in extremis sans pouvoir permettre une étude préalable
- Pas ou peu de procès verbaux de réunions, valables et détaillés, surtout au niveau des Groupes de Travail
- Quasi impossibilité d'obtenir des projets de rapports, en nombre suffisant pour une étude au niveau de l'Organisation syndicale. Il est vrai que cela n'est pas étonnant étant donné que certains projets rapports furent directement réalisés matériellement par les chambres syndicales patronales.
- Refus de communiquer les éléments d'information, les statistiques, les chiffres permettant des jugements objectifs. Les renseignements globaux donnés sont insuffisants, quand ne sont pas connus les chiffres détaillés par élément de gamme, par entreprise (au moins pour les principales) concernant la production, les ventes, les effectifs....
- Impression très nette que nos réunions sont quasi fictives, de nombreux points paraissant réglés à l'avance entre les représentants patronaux et les présidents ou rapporteurs de groupes, les renseignements cu informations les plus intéressantes : étant communiqués en dehors des séances officielles.

Face à tout cela, comment donc s'étonner que ressortent surtout, que soient surtout prises en considération les " revendications " des Organisations patronales, et qu'il n'ait été quasiment pas possible de faire prévaloir une idée, une position, une demande ?

/ ...

4°) LES RAPPORTS EUX-MEMES

En fonction de tout ce dont nous avons parlé ci-dessus concernant les méthodes de travail, donc l'élaboration des rapports, il peut sembler superflu d'ajouter nos réactions au sujet des rapports.

Néanmoins, quelques réflexions rapides :

Comme cela a été fait dans quelques rares Groupes de Travail, nous aurions souhaité qu'une analyse détaillée soit faite sur l'application du 5ème Plan, tirant des enseignements précis de la non-application de certaines des prévisions faites. Un Plan ne peut ignorer celui qui l'a précédé et en est la suite logique.

En ce qui concerne les prévisions de production, d'exportation, d'importation, il faut souligner l'incohérence des prévisions faites au niveau de divers groupes. L'objectif majeur étant semble-t-il de montrer aux concurrents - étrangers notamment - à qui les rapports pourraient tomber entre les mains, les volontés d'expansion de l'industrie française.

Il est heureux que le rapport de la Commission ait fixé, notamment en ce qui concerne l'industrie Automobile des objectifs plus proches des réalités que ceux stipulés dans le rapport du Groupe de Travail.

Pour que puissent être réalisés les programmes de production prévus, le rapport prévoit diverses conditions selon les secteurs, mais pour des productions comme l'automobile, le motocycle, l'équipement méénager, etc.... pourquoi systématiquement refuser de reconnaître que l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés est intimement lié à l'accroissement de la vente, donc de la production.

Dans le chapitre main d'œuvre, alors que des efforts devraient être effectués permettant une réduction des horaires de travail, nous jugeons particulièrement inadmissible de prévoir un accroissement de la durée du travail pour 1965 = indice 101 en 1965 par rapport à 1959.

En ce qui concerne les évolutions d'effectifs, et l'accroissement sensible prévu en 1965, nous formulons de grosses réserves, en nous basant notamment sur l'impossibilité qu'il y a eu de nous présenter des chiffres précis et détaillés d'évolution des effectifs par secteur, par entreprise. Et pour ce point, nous affirmons qu'aucune étude sérieuse n'a été faite au niveau des secteurs industriels; les chiffres lancés n'ont aucune signification.

Il en est de même de la qualification de la main d'œuvre. Signaler que sur 282.000 travailleurs supplémentaires en 1965 dans les industries de Transformation, il faut prévoir 103.000 cadres et employés, cela n'a pas de sens, quand au niveau de la Commission comme au niveau des Groupes, rien n'a été discuté sur ce plan. Nous nous demandons d'ailleurs, comment la Commission Main d'Oeuvre du Plan a pu sérieusement travailler.

Nous nous refusons, pour les mêmes raisons, à considérer comme valables les prévisions d'investissement alors que seuls des chiffres globaux ont été donnés au niveau des Groupes, sans que soit précisé à quoi ils correspondent au niveau des gammes de produits à fabriquer, au niveau des entreprises.

/....

Des problèmes posés par la décentralisation industrielle, il ne fut pas possible d'en discuter valablement, malgré tout ce qui peut être dit dans les discours, et les conférences de presse concernant la régionalisation du Plan.

5°) CONTROLE DE L'APPLICATION DU PLAN

Dès la première réunion de la Commission, en Juillet 1960, nous intervenions pour que les Commissions et Groupes de Travail se réunissent au moins en session annuelle pour contrôler de l'application du Plan dans nos secteurs, et examiner les points, éventuellement à compléter ou à modifier, pour tenir compte de l'évolution des situations. Nous enregistrons favorablement la réponse qui a été donnée, ces temps derniers, de réunir, au moins annuellement, les Commissions et Groupes, et nous insistons pour que les Groupes de Travail puissent devenir des organismes permanents étudiant périodiquement les problèmes posés dans chacun des secteurs industriels.

EN CONCLUSION

Bien que cette note n'ait que très brièvement résumé nos observations, elle montre les points de désaccord fondamentaux existant entre notre représentation C.F.T.C. et la majorité de la Commission et des Groupes de Travail. Il ne s'agit pas pour nous de mettre en cause ceux qui, tant parmi les rapporteurs ou représentants du Plan ou du S.E.E.F. ont fait de sérieux efforts pour aider à bâtir des rapports qu'ils auraient voulu objectifs.

Il s'agit pour nous, représentants d'une Organisation syndicale qui souhaite voir se réaliser une véritable planification démocratique de l'économie, de souligner tout ce qui, de par les structures actuelles, empêche à la réalisation d'une planification basée sur la satisfaction des besoins essentiels des populations.

Malgré certains efforts, par rapport au IIIème Plan, il ne nous est pas possible de cautionner, tant les méthodes de travail de la Commission et des Groupes que ce qui a été élaboré en fonction de ces méthodes. Notre participation aux travaux ne peut donc être considérée comme une adhésion à la politique économique actuelle, aux formes de planification actuellement pratiquées.

En aucune façon, les rapports de la Commission ne peuvent donc obtenir l'accord des représentants C.F.T.C.

-:-:-:-

DEUX SESSIONS DE BIERVILLE - 1er TRIMESTRE 62

" FEVRIER : Dimanche soir 4 - Samedi midi 10 : Formation générale "

" MARS : Samedi soir 24 - Samedi midi 31 : Délégués du Personnel "

" ENVOYEZ LES ADHESIONS RAPIDEMENT "